

Alexandre AVRIL, Conseiller régional Centre-Val de Loire Vice-Président du Pays de Grande Sologne Président de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières Maire de Salbris

> Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la Ville de Salbris

Objet : Réunion ordinaire du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le

Mercredi 1^{er} février 2023, à <u>17h30</u> Salle Georges WAQUET, 41300 SALBRIS

Ordre du jour :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2022

ADMINISTRATION GENERALE

3. Installation d'un nouveau Conseiller municipal suite à une démission

FINANCES

- Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires valant Débat d'Orientations Budgétaires 2023
- Demande de subvention DETR/DSIL 2023 pour l'Interconnexion Alimentation en Eau Potable Salbris / SIAEP Selles Saint Denis – La Ferté Imbault
- Retrait de la délibération n°2022-89 du 16 novembre 2022 votant le taux de reversement de la Taxe d'Aménagement à la CCSR
- 7. Convention de passation d'un marché commun pour la surveillance de la qualité de l'air des bâtiments CCSR et Ville de Salbris
- 8. Demande de subvention Banque des Territoires pour le projet d'aménagement de la Cité scolaire
- 9. Demande de subvention Banque des Territoires pour le projet d'aménagement de la Place du marché
- 10. Admission de créances en non-valeur



URBANISME

- 10.Cession d'un bâtiment communal (ancienne salle de gymnastique « Gérard REFAIT ») à un porteur de projet
- 11. Nouvelle tarification des lots n°22 et n°24 (parcelles cadastrées AR 494 et AR 496) ZA DES CHAMPS
- 12.Cession des lots n°22 et 24 et de la parcelle cadastrée AR 497 ZA DES CHAMPS au profit de la C.C.S.R. pour acquisition par la SARL GUYADER CHARPENTE 3D
- 13.Instauration du droit de préemption urbain sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux

RESSOURCES HUMAINES

14. Modification du tableau des emplois - Création d'un emploi non-permanent dans le cadre d'un contrat de projet

DIVERS

15.Informations et questions

16. Décisions prises par délégation du Conseil municipal au Maire

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Alexandre AVRIL